

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 44 (1987)

Heft: 4

Artikel: Recherches archéologiques sur le site présumé de la bataille de
Bibracte : campagne d'exploration d'une équipe suisse à Montmort
(Département de Saône-et-Loire, France)

Autor: Flutsch, Laurent / Furger-Gunti, Andres

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-168868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recherches archéologiques sur le site présumé de la bataille de Bibracte

Campagne d'exploration d'une équipe suisse à Montmort (Département de Saône-et-Loire, France)

par LAURENT FLUTSCH et ANDRES FURGER-GUNTI

«Quand il s'aperçut de cette manœuvre, César se mit en devoir de ramener ses troupes sur une colline voisine et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur, ses quatre légions de vétérans; au-dessus de lui, sur la crête, il fit disposer les deux légions qu'il avait levées en dernier lieu en Gaule, et toutes les troupes auxiliaires; la colline entière était ainsi couverte de soldats; il ordonna qu'en même temps les sacs fussent réunis en un seul lieu et que les troupes qui occupaient la position la plus haute s'employassent à le fortifier. Les Helvètes, qui suivaient avec tous leurs chariots, les rassemblèrent sur un même point; et les combattants, après avoir rejeté notre cavalerie en lui opposant un front très compact, formèrent la phalange et montèrent à l'attaque de notre première ligne.

César fit éloigner et mettre hors de vue son cheval d'abord, puis ceux de tous les officiers, afin que le péril fût égal pour tous et que personne ne pût espérer s'enfuir; alors il harangua ses troupes et engagea le combat. Nos soldats, lançant le javelot de haut en bas, réussirent aisément à briser la phalange des ennemis. Quand elle fut disloquée, ils tirèrent l'épée et chargèrent. Les Gaulois éprouvaient un grand embarras du fait que souvent un seul coup de javelot avait percé et fixé l'un à l'autre plusieurs de leurs boucliers; comme le fer s'était tordu, ils ne pouvaient l'arracher, et, n'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre: aussi plusieurs, après avoir longtemps secoué le bras, préférèrent-ils laisser tomber les boucliers et combattre à découvert. Enfin, épuisés par leurs blessures, ils commencèrent à reculer et à se replier vers une montagne qui était à environ un mille de là. Ils l'occupèrent, et les nôtres s'avançaient pour les en déloger quand les Boïens et les Tulinges, qui au nombre d'environ 15 000 fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne, soudain attaquèrent notre flanc droit et cherchèrent à nous envelopper; ce que voyant, les Helvètes qui s'étaient réfugiés sur la hauteur redevinrent agressifs et engagèrent à nouveau le combat. Les Romains firent une conversion et attaquèrent sur deux fronts: la première et la deuxième lignes résisteraient à ceux qui avaient été battus et forcés à la retraite, tandis que la troisième soutiendrait le choc des troupes fraîches.

Cette double bataille fut longue et acharnée. Quand il ne leur fut plus possible de supporter nos assauts, ils se replièrent, les uns sur la hauteur, comme ils l'avaient fait une première fois, les autres auprès de leurs bagages et de leurs chariots. Pendant toute cette action, qui dura de la septième heure du jour jusqu'au soir, personne ne put voir un ennemi tourner le dos. On se battit encore autour des bagages fort avant dans la nuit: les Barbares avaient en effet formé une barricade de chariots et, dominant les nôtres, ils les accablaient de traits à mesure qu'ils approchaient; plusieurs aussi lançaient par dessous, entre les chariots et entre les roues, des piques et des javelots qui blessaient nos soldats. Après un long combat, nous nous rendîmes maîtres des bagages et du camp. La fille d'Orgétorix et un de ses fils furent faits prisonniers. Cent trente mille hommes environ s'échappèrent, et durant cette nuit-là ils marchèrent sans arrêt; le quatrième jour, sans jamais avoir fait halte un moment de la nuit, ils arrivèrent chez les Lingons; nos troupes n'avaient pu les suivre, ayant été retenues trois jours par les soins à donner aux blessés et par l'ensevelissement des morts. César envoya aux Lingons une lettre et des messagers pour les inviter à ne

fournir aux Helvètes ni ravitaillement, ni aide d'aucune sorte; sinon, il les traiterait comme eux. Et lui-même, au bout de trois jours, se mit à les suivre avec toute son armée.»

CÉSAR, *De bello gallico* (BG) I 24-26, traduction par L.-A. Constans, Paris (Belles-Lettres) 1967.

La bataille de Bibracte, en 58 avant J.-C., peut être considérée comme le premier fait guerrier bien connu de l'histoire suisse. Les Helvètes, les Rauraques et autres peuples celtiques en mal d'émigration y affrontèrent six légions romaines placées sous le commandement de Jules César.

Les indications dignes de foi fournies par César (BG I, 24-26) permettent de situer le champ de bataille à 18 milles romains (27 km) de l'oppidum de Bibracte (l'actuel Mont Beuvray, en Bourgogne) et non loin d'un carrefour routier. Les seules recherches archéologiques sur le site datent de cent ans environ. Depuis, plus rien. A l'heure où les récits de César font l'objet de lectures plus critiques (toute source écrite émanant du camp adverse faisant évidemment défaut) il devenait nécessaire de reprendre les investigations sur le site présumé de la bataille.¹ Il est prévu d'en inclure les résultats dans une vaste présentation de la protohistoire celtique de la Suisse dans quelques années.

La Fondation Sophie et Karl Binding de Bâle, présidée par le Dr Hans Meier, a fourni les fonds privés nécessaires au financement de ce projet dirigé par Andres Furger-Gunti. C'est grâce à cet organisme, qui jamais encore ne s'était engagé dans le domaine de l'archéologie, qu'une première campagne d'exploration a pu être mise sur pied en 1986. L'objectif en était limité: il s'agissait avant tout de vérifier, au moyen des méthodes archéologiques modernes, si la localisation proposée par E.C. Stoffel² était encore valable aujourd'hui.

*Le Baron Eugène Céleste Stoffel, premier chercheur
sur le champ de bataille de Bibracte*

En 1863, alors qu'il préparait son *Histoire de Jules César* parue en 1866, l'empereur Napoléon III confia à E.C. Stoffel, officier suisse en service étranger (fig. 1), une mission difficile: localiser et analyser plusieurs champs de bataille de la Guerre des Gaules, dont celui de Bibracte. Le Baron prospecta donc la région de l'oppidum éduen et proposa une localisation qui ne fut pas retenue par Napoléon III. En 1886, après la mort de l'empereur, Stoffel, libéré du service

militaire étranger, reprit ses travaux: selon son analyse, le champ de bataille se situait sur l'actuel «Mont de Jaux», une colline s'élevant près du petit village de Montmort, au nord-ouest de Toulon-sur-Arroux. A ses frais, il y entreprit des fouilles avec l'aide d'ouvriers du pays et ne tarda pas à mettre au jour un fossé dont il publia le plan et trois profils (fig. 2).²

Pionnier de l'archéologie, E. C. STOFFEL conserve, aujourd'hui encore, la réputation d'un chercheur avisé; à titre d'exemple, il dirigea les recherches autour d'Alésia et fut à l'origine des recherches au Mont Beuvray.³ Les indications qu'il donne sous forme d'annexe à son *Histoire de Jules César, Guerre Civile* sont donc à prendre au sérieux: de fait, elles sont à la base de la stratégie des fouilles 1986.

Ces nouvelles investigations visaient par ailleurs à glaner des informations supplémentaires sur les sépultures découvertes en 1889 non loin du fossé de Stoffel, et dont le mobilier se trouve actuellement au Musée Rolin d'Autun. Ce matériel remontant à La Tène C2, les sépultures sont vraisemblablement antérieures à la bataille.⁴

Organisation du projet de recherche «bataille de Bibracte»

Avant le début des investigations proprement dites fut créée une petite commission de recherche composée de:

- Dr. Hans Meier, Président de la Fondation Sophie et Karl Binding.
- Prof. Dr. Daniel Paunier, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne.
- Lic. phil. Gilbert Kaenel, Conservateur du Musée Cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
- Dr. René Wyss, chef de la division archéologique du Musée National.
- Lic. phil. Maurice Boss.
- Dr. Andres Furger-Gunti.

Cette commission fut en tout point aidée par l'équipe des fouilles nationales françaises du Mont Beuvray, en particulier par Jean-Paul Guillaumet. Le projet suisse bénéficia par dessus tout du soutien efficace du Directeur des antiquités historiques de Bourgogne, Henri Gaillard de Semainville.

En prenant en charge le problème crucial de la prospection aérienne, RENÉ GOGUEY, de Dijon, fut également d'un grand secours; ses photographies déterminèrent en partie la stratégie de la campagne d'exploration 1986.

Enfin, d'excellentes relations avec la population et les autorités locales favorisèrent la réalisation du projet et le déroulement des opérations.

L'équipe de fouille 1986 fut dirigée sur place par LAURENT FLUTSCH, assistant à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. La direction technique et administrative fut confiée à ANNE NAGEL, de Bâle.⁵

Suit une brève présentation des résultats des fouilles 1986. Comme c'était prévisible, une campagne de quatre semaines ne pouvait suffire à résoudre l'ensemble du problème. Le groupe de travail en est conscient, la recherche d'un champ

de bataille est une entreprise risquée, qui doit être menée par étapes: le présent rapport ne représente que la première de ces étapes. Les fouilles se poursuivent cette année.

Présentation du site

Le site se trouve sur la commune de Montmort (Saône-et-Loire) au lieu-dit Mont de Jaux, coordonnées Lambert 192200-193600 / 734600-735800. Il s'agit d'une colline culminant à 351 mètres, dont les versants sont couverts de champs et de pâturages et dont le sommet est boisé.

Le substrat granitique naturel apparaît sur l'ensemble de la zone explorée à une profondeur de 0,5 mètre environ.

Recherches préliminaires, objectifs et stratégie

L'objectif principal de la campagne 1986 était de confronter aux méthodes de l'archéologie actuelle les découvertes d'E.C. Stoffel, d'en fixer un plan précis et de vérifier si le rapprochement avec les événements de 58 était justifié.



Fig. 1 Le Baron Stoffel, Commandeur de la Légion d'Honneur, à 86 ans: buste en bronze d'Alphonse de Stuers, musée d'Arbon.

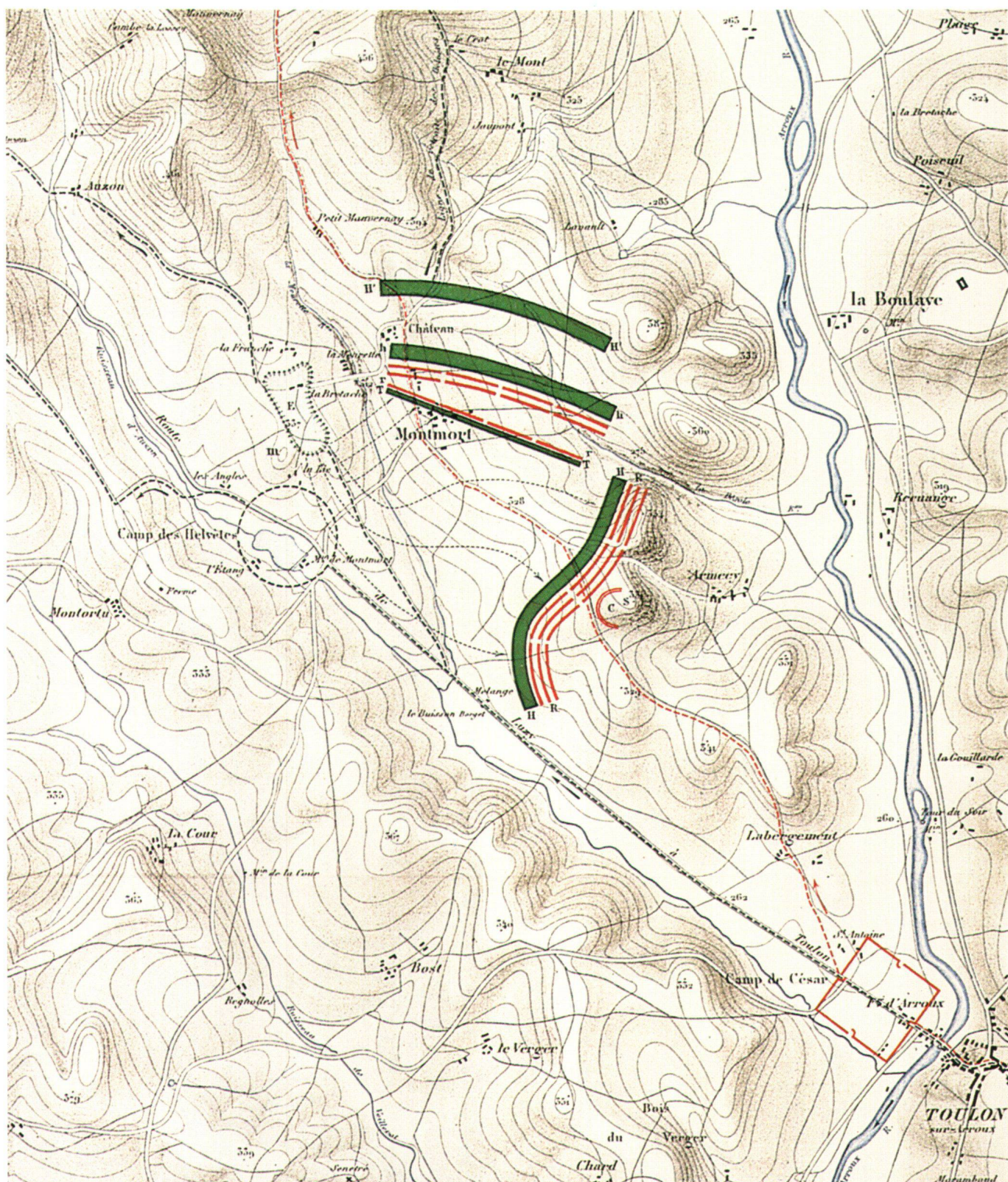


Fig. 2 Plan de la bataille de Bibracte. E.C. Stoffel, *Histoire de Jules César, Guerre Civile*, pl. 23.
 S = Sommet de la colline d'Amery; C = Camp des deux légions de recrues, des auxiliaires et des bagages; R R = Quatre vieilles légions en bataille; H H = Armée helvète; H' H' = Armée helvète repoussée à mille pas sur les hauteurs; T T = 15 mille Boïens et Tulinges attaquant l'armée romaine à revers; r r = la troisième ligne romaine face an arrière ; h h = Armée helvète revenue à l'attaque; E = Enceinte des chariots des Helvètes.
 Echelle: 1:28 000. Equidistance des courbes: 10 mètres.



Fig. 3 Vue aérienne (R. Goguy, 1985); la trace rectiligne, recoupée par les tranchées 3 et 4, correspond à un phénomène naturel.

Dans le but de retrouver le fossé observé cent ans auparavant, R. Goguy survola à plusieurs reprises la colline d'Armecy et y observa des traces en apparence prometteuses (fig. 3 et 4). Elles ne correspondaient hélas, comme les coupes le prouvèrent, qu'à des phénomènes naturels.

Les sépultures fouillées par CARION en 1889 constituaient un objectif secondaire: leur localisation précise étant inconnue, le recours au détecteur de métaux était envisagé.

La campagne 1986 visait avant tout à explorer le terrain au maximum; dans cette optique, il était prévu de creuser des tranchées à tous les endroits où un quelconque indice y incitait, de façon à profiter au mieux des autorisations octroyées et des moyens techniques à disposition. Cette stratégie impliquait de se limiter à la simple constatation des structures mises au jour et d'en reporter à l'année suivante l'exploitation archéologique.

Déroulement des travaux

La fouille a duré du 1^{er} au 26 septembre, avec un effectif variant de 7 à 10 personnes.

47 tranchées, d'une longueur totale de 2270 mètres, ont été pratiquées à la pelle mécanique sur la colline du Mont

de Jaux (fig. 5). Toutes furent creusées jusqu'à la surface du rocher, dont la présence à faible profondeur a par ailleurs grandement facilité les investigations; il suffisait en effet, pour s'assurer de l'absence d'un fossé, de constater l'uniformité de la surface de la roche. Seules donc les coupes positives furent rectifiées et nettoyées afin d'en permettre le relevé.

Le fossé

En 1886, Stoffel mit au jour, sur le Mont de Jaux, les vestiges d'un fossé qu'il interpréta comme le retranchement dont César fait mention dans la *Guerre des Gaules*, I, 24. Il dit y avoir découvert des traces de charbon, un clou et quelques tessons de céramique.⁶

En 1986, nous repérons un fossé large de 5 à 6 mètres et profond de 1,50 mètre. Recoupée par 7 tranchées et un sondage, cette structure présente un plan rectiligne d'au moins 115 mètres de longueur; orientée nord-sud, elle se situe sur le flanc ouest du Mont de Jaux, à environ 150 mètres du point culminant, et présente un pendage régulier du nord au sud (fig. 6).

Le fossé, de forme relativement pointue (fig. 7 a-b et 8), est taillé dans le rocher. Le sol de circulation contemporain du creusement n'est hélas pas conservé; d'autre part, à quelques exceptions près, aucune couche de comblement n'est décelable en coupe. Seul apparaît, dans chacune des tranchées, un lit de terre charbonneuse contenant parfois d'assez gros morceaux de charbon, situé dans le quart inférieur du fossé (couche 6).



Fig. 4 Vue aérienne (R. Goguy, 1986); les traces, recoupées par la tranchée 20, reflètent un phénomène superficiel.

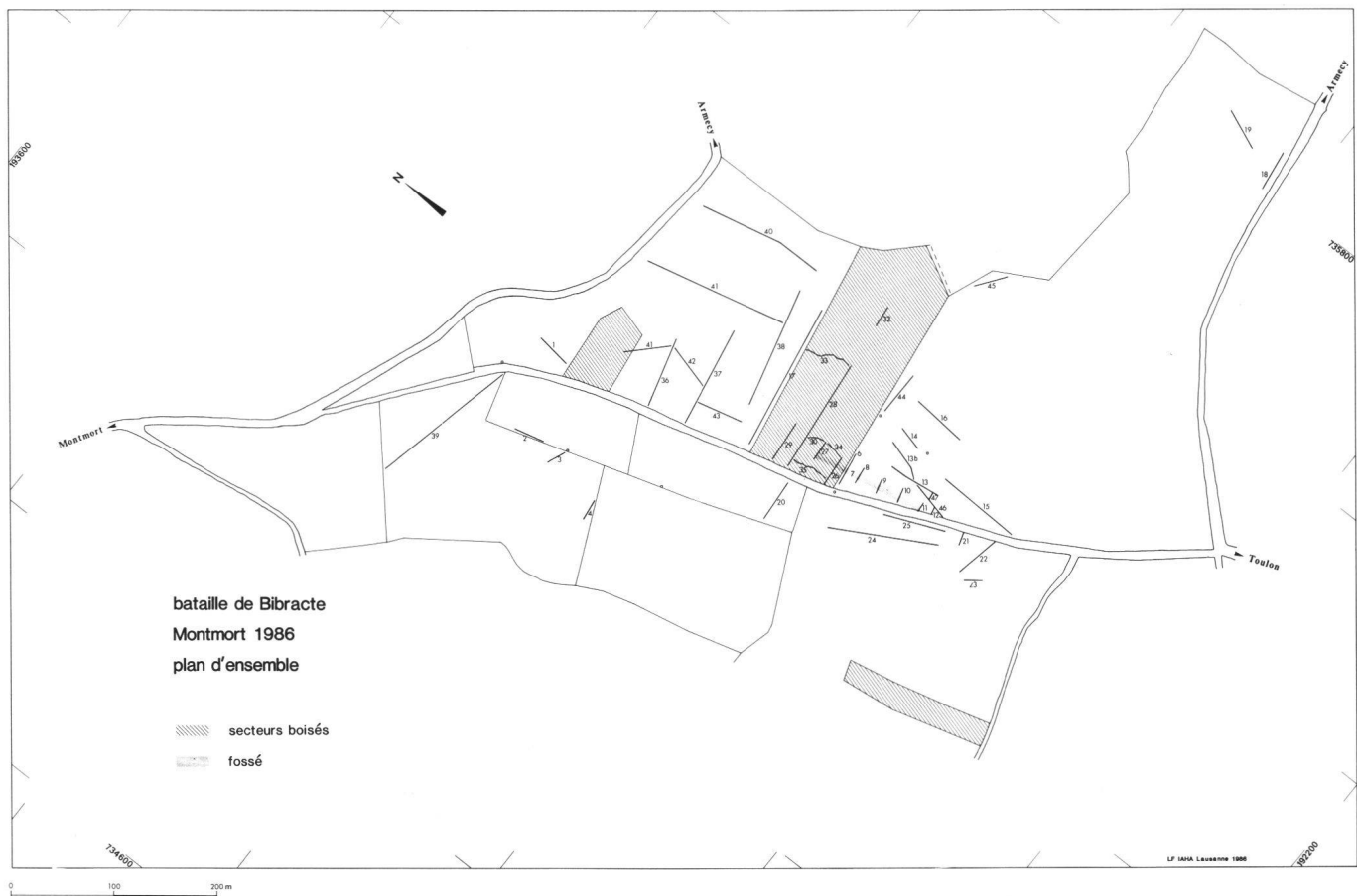


Fig. 5 Plan d'ensemble des tranchées creusées durant la campagne 1986.

Les deux extrémités du retranchement présentent un profil nettement moins marqué, fait qu'il est impossible d'expliquer pour l'instant. La coupe relevée dans la tranchée 11 (fig. 7 c) a livré plusieurs couches de comblement.

À titre indicatif, rappelons que le fossé en V de la contre-vallation d'Alésia mesure 4,40 m de largeur sur 2,40 m de profondeur.⁷ Mais le contexte stratégique, fondamentalement différent, ainsi que la nature du sous-sol (argile et graviers à Alise, roche à Montmort), compromettent les comparaisons entre les fossés des deux sites.

Matériel

Dans le but exclusif de récolter du matériel susceptible d'en préciser à la fois la fonction et la datation, le fossé a fait l'objet d'un décapage sur une longueur approximative de 7 mètres (fig. 5, 7 b, 8). Effectué en trois phases, ce décapage a fourni les éléments suivants :

- au-dessus de la couche charbonneuse, le remplissage a livré des silex taillés, quelques tessons de céramique datables de la Tène, des tessons et un morceau de *tegula* gallo-romains et des fragments de fer.

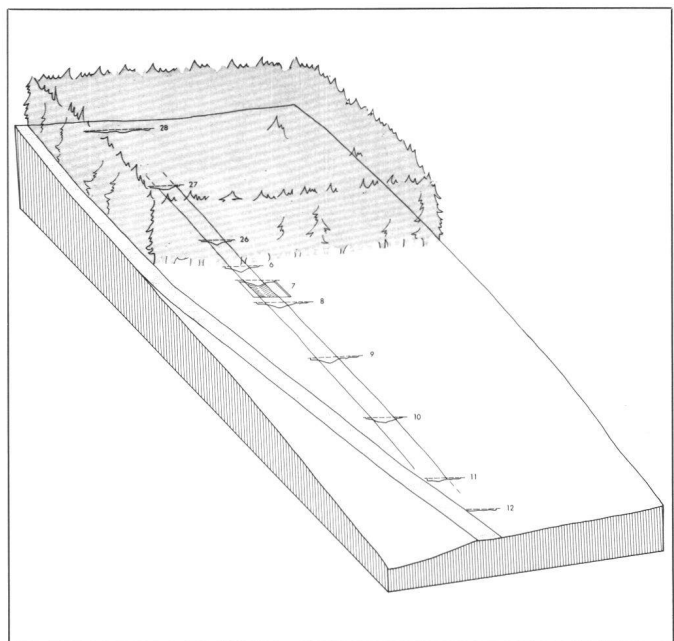


Fig. 6 Bloc-diagramme montrant la position du fossé sur la colline; à gauche, le chemin Toulon - Montmort. Les nos renvoient à la fig. 5.

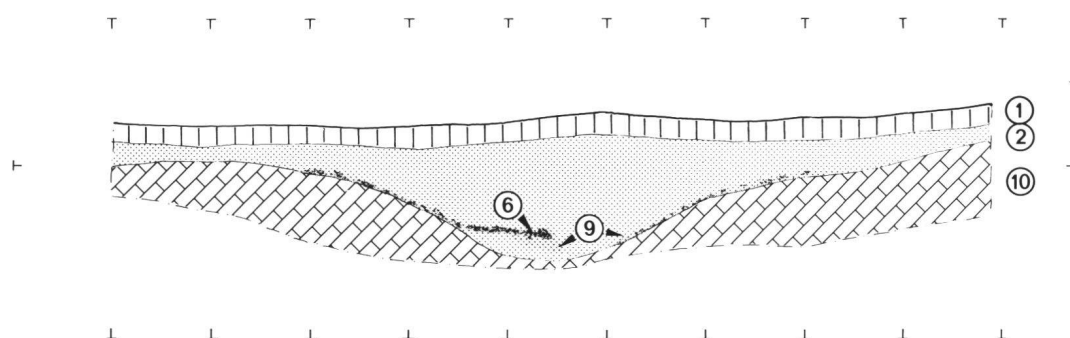


Fig. 7a: profil du fossé dans la tranchée 26;

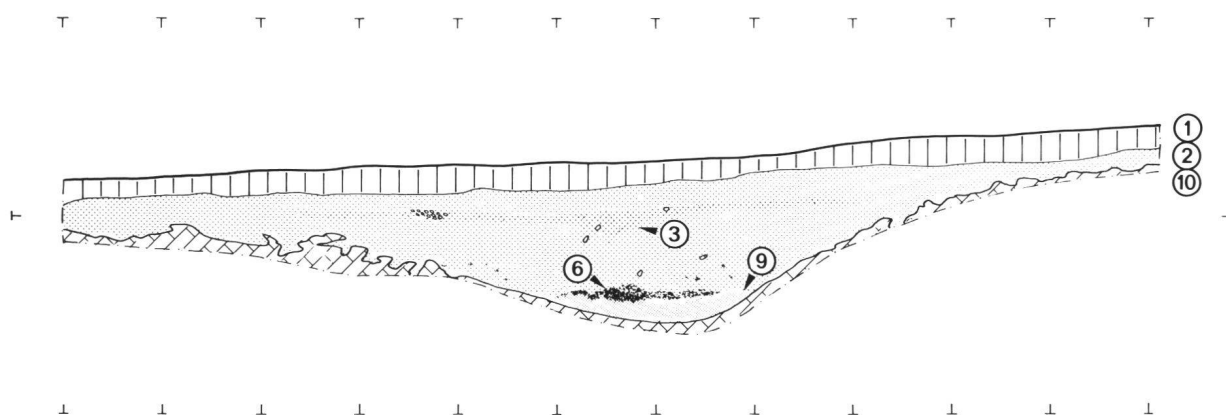


Fig. 7b: profil du fossé dans la tranchée 7.

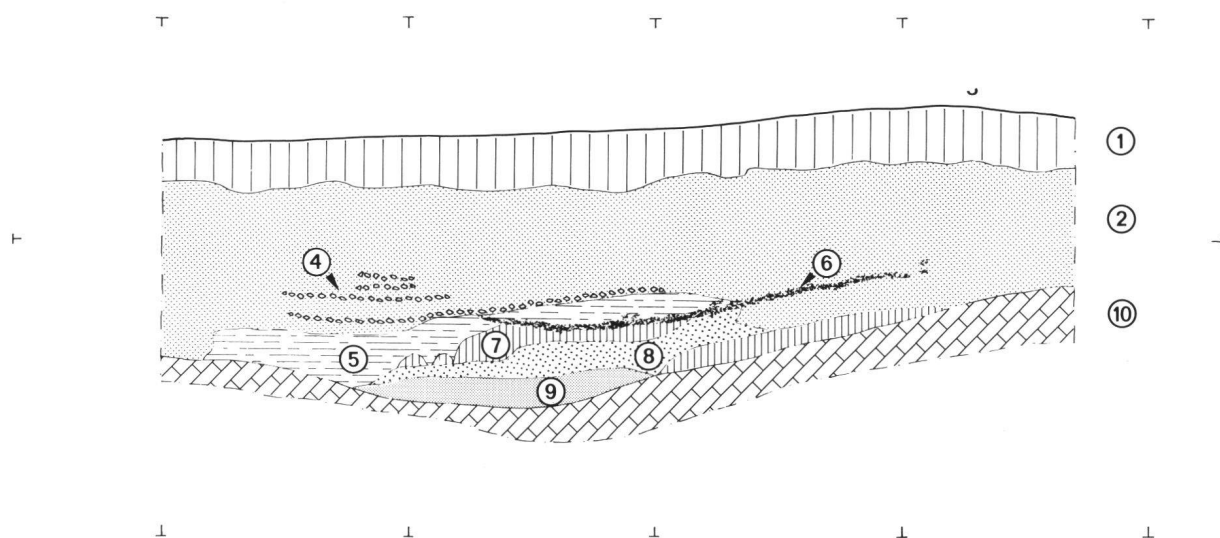


Fig. 7c: profil du fossé dans la tranchée 11.

Légendes: 1 humus. 2 terre limoneuse graveleuse brune. 3 couche graveleuse brun-ocre. 4 litages alternés de graviers fins et de terre argileuse. 5 couche argileuse grise. 6 couche charbonneuse. 7 couche limoneuse très riche en fragments de roche granitique. 8 couche graveleuse légèrement argileuse, fragments de roche. 9 couche organique gris-brun. 10 roche granitique. Echelle: 1,3:100.



Fig. 8 Vue du fossé dans le sondage 7, du sud-est.

- la couche charbonneuse elle-même, outre des échantillons prélevés en vue d'une datation C14, a livré un tesson de céramique indatable et un fragment de clou à tête plate. Plusieurs lambeaux de terre rubéfiée confirment que le charbon de bois est en place.

- au-dessous de la couche charbonneuse, quelques petits fragments de fer parmi lesquels la tête d'un clou provenant peut-être d'une chaussure (fig. 9).

Datation au C14 de la couche charbonneuse

L'analyse C14, portant sur quatre prélèvements provenant de la couche charbonneuse, fournit les âges calibrés suivants:⁸

85-455 AD	600-910 AD
250-590 AD	610-880 AD

Ces résultats appellent plusieurs commentaires:

- les différences de datation s'expliquent difficilement; en effet, la couche dont sont extraits les quatre échantillons n'offrait aucune partition archéologique, ni en plan ni en coupe, et paraissait au contraire être le fruit d'une seule combustion. Peut-être le conditionnement des charbons est-il à mettre en cause.

- Comme la stratigraphie l'indiquait déjà clairement, la datation C14 confirme que, si le fossé a été creusé par les soldats de César, la couche de charbon n'a quant à elle aucun rapport avec les événements de 58. Stoffel, qui y voyait le témoignage de la présence des troupes romaines sur la colline «pendant les trois jours qui furent employés à la sépulture des morts»⁹, est donc formellement contredit sur ce

point. Il est vraisemblable qu'il s'agisse du simple brûlis, intentionnel ou non, de la végétation qui croissait dans le fossé.

- 25 à 30 centimètres de sédiment séparent la couche charbonneuse du fond du fossé; si ce dernier remonte bien à 58 BC, cette sédimentation paraît bien ténue pour les siècles écoulés entre le creusement et la combustion datée par le C14. Tempéré par les réserves émises plus haut quant aux résultats de l'analyse, cet argument ne suffit hélas pas à résoudre définitivement la question; d'autre part, ignorant l'aspect exact du fossé au moment des événements et les circonstances qui ont suivi, il est impossible d'exclure formellement que, pour une raison inconnue, la sédimentation ait été faible après la bataille. A moins que la pente du fossé n'ait évacué les matériaux par ruissellement jusqu'à stabilisation définitive.

Trois questions

Cette brève description du plan et de la stratigraphie du fossé découvert en 1986 appelle les questions de fond. Tout d'abord, ce retranchement correspond-il à la découverte de Stoffel? L'emplacement¹⁰, le profil, la couche charbonneuse, concordent à en établir la certitude. Le double fossé observé par Stoffel peut correspondre à une erreur d'interprétation de sa part: en effet, les veines argileuses qui parcourent le rocher produisent des taches d'humidité qui, en coupe, offrent le même aspect que celles formées par le fossé. Il peut découler de cette similitude une fâcheuse impression de corrélation. Il est possible également, quoique fort improbable, qu'un segment de double fossé se trouve entre

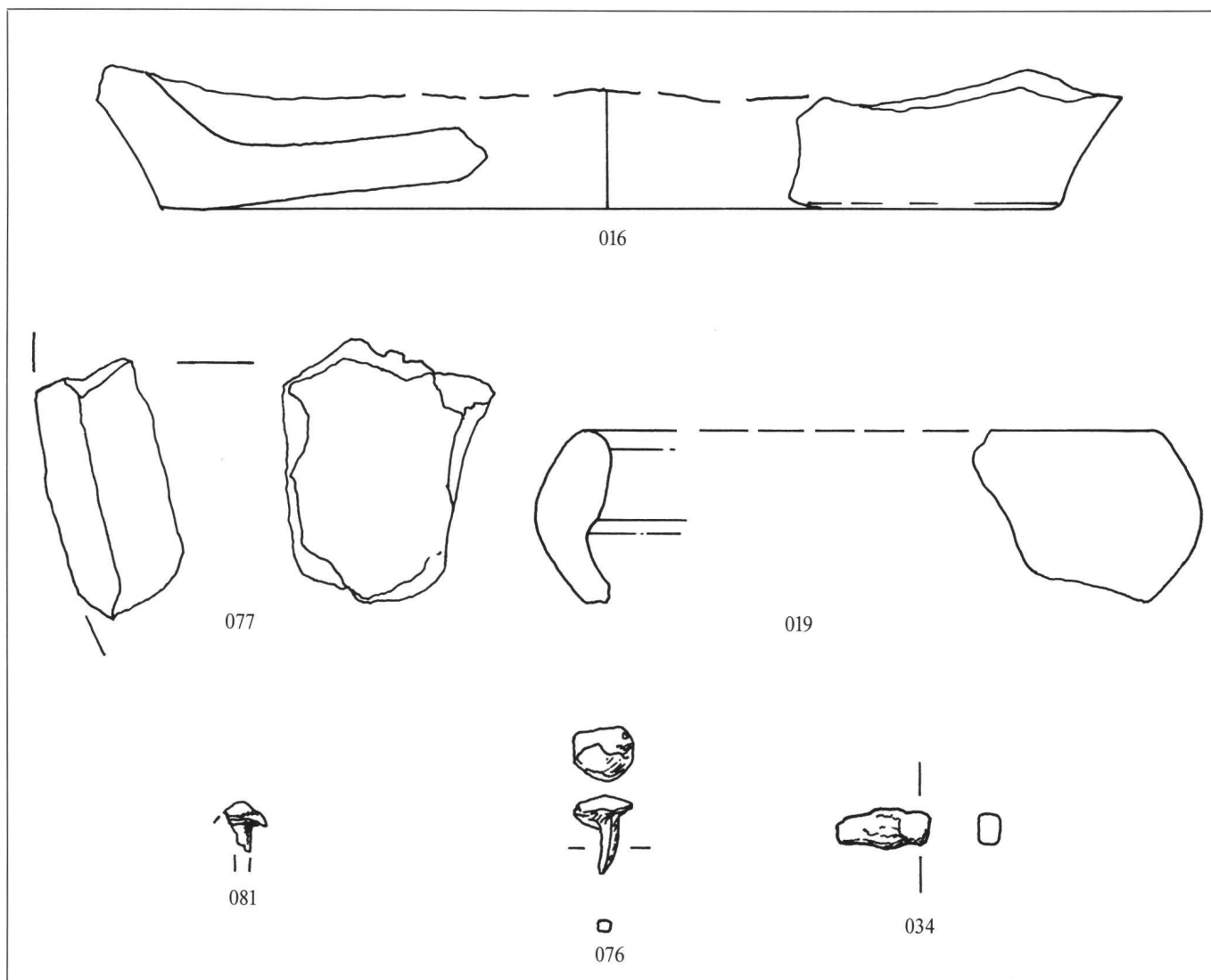


Fig. 9 Partie du matériel mis au jour dans le fossé, sondage 7: au-dessus de la couche de charbon (016, 019, 034); dans la couche de charbon (077, 076); sous la couche de charbon (081). Echelle: 1:1.

deux de nos tranchées. Le tracé semi-circulaire du fossé tel qu'il apparaît sur le plan (fig. 2) correspond à l'évidence à un symbole graphique.

Seconde question: s'agit-il bien d'un fossé artificiel? La datation de la couche charbonneuse, la présence de matériel archéologique à tous les niveaux du remplissage, certaines couches de comblement riches en fragments de rocher, qui a donc dû être excavé (fig. 7 c, couche 7), le prouvent.

Troisième question, la plus importante: s'agit-il bien du fossé de César? Ici, les preuves font hélas place aux arguments. Le plan de ce fossé en fournit un de taille: interrompu aux deux extrémités, rectiligne, ouvert, disposé à flanc de colline, il ne semble pouvoir correspondre qu'à une fortification temporaire. L'hypothèse d'une fonction non militaire résiste en effet à l'imagination la plus débordante de bonne volonté. Une fortification permanente eût à l'évidence présenté un plan fermé. Le fossé observé en 1986 semble au

contraire répondre à une situation tactique précise; il semble destiné à protéger un objectif déterminé contre un ennemi localisé. Bref, expliquer le plan absurde de ce fossé revient à en faire un retranchement de combat. Ceci posé, le matériel archéologique mis au jour étant antique, la position sur la colline concordant avec le texte de César et la situation de la colline avec les conclusions de Stoffel, il semble possible d'associer ce retranchement à la bataille de 58 avant notre ère.

L'objection principale découle de la datation tardive de la couche charbonneuse, qui retire toute valeur archéologique au matériel mis au jour dans les niveaux supérieurs et qui engendre le problème de la trop faible sédimentation dans le fond du fossé.

L'adoucissement du profil du fossé à ses extrémités, quoique difficile à évaluer au moyen de tranchées transversales, ne s'explique pas sans peine; il ne fournit cependant

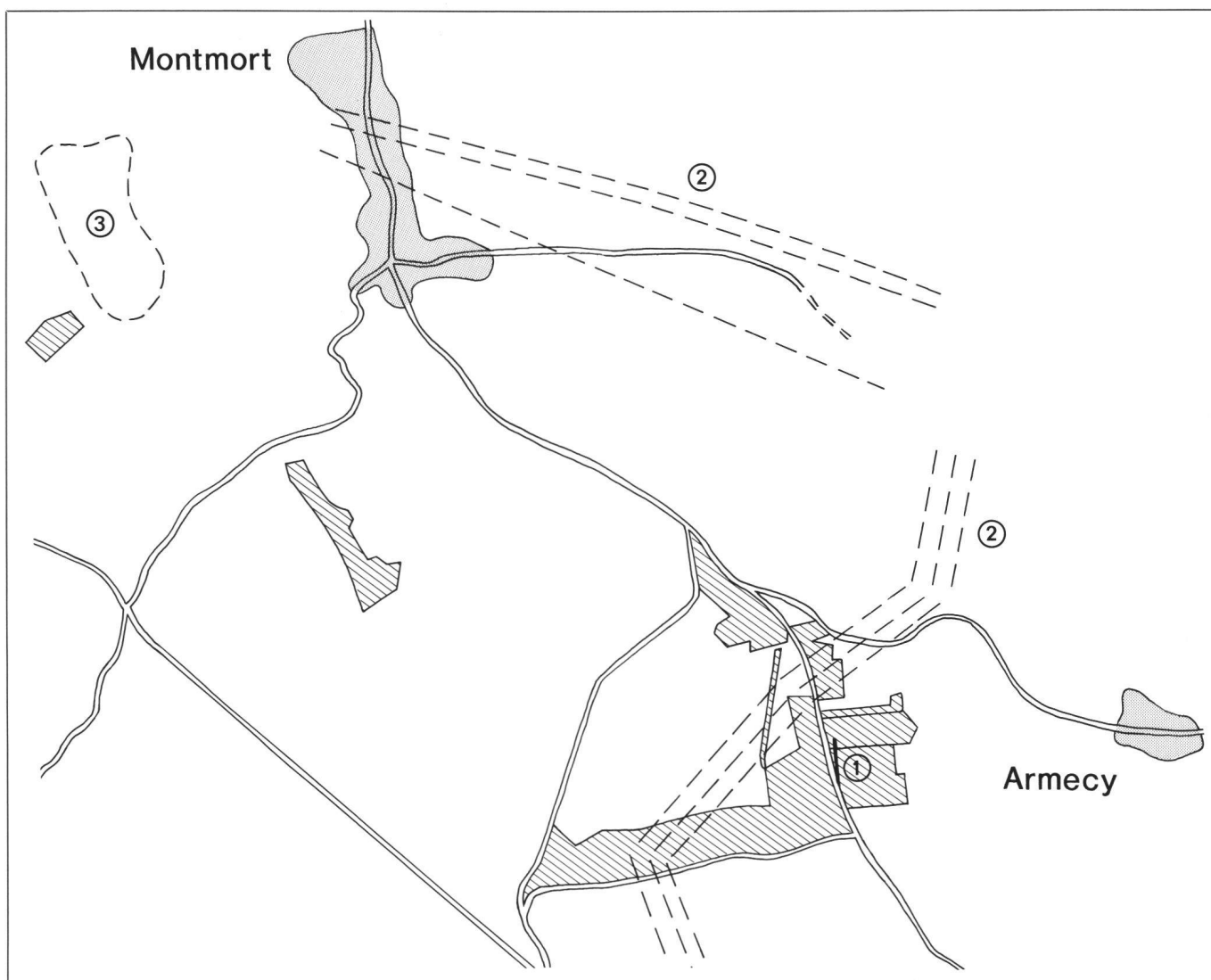


Fig. 10 Plan des zones prospectées au détecteur de métaux (hachures): 1 fossé. 2 lignes de bataille selon Stoffel, voir fig. 2. 3 camp des chariots helvètes. Echelle: ca. 1:18 000.

pas d'argument à l'une ou l'autre des parties de l'alternative.

Impossible donc, en définitive, de trancher sans subjectivité entre la logique («il ne peut s'agir que de cela») et certains éléments concrets, ponctuels certes mais gênants. Seule la reprise des investigations sur le terrain serait susceptible de forcer la décision.

Les sépultures de Carion

En 1889, Carion, Maire de Montmort, repérait dans un champ labouré des traces charbonneuses qui s'avérèrent correspondre à une quinzaine de sépultures laténiennes. Le matériel qu'il y découvrit, notamment des épées et des pointes de lances, est datable de la fin de La Tène C2, vers 150 avant notre ère.¹¹ Malgré ce problème chronologique, il entra dans les objectifs de la campagne 1986 de retrouver ces tombes pour vérification. Malheureusement, tout

renseignement précis quant à leur localisation faisait défaut; Carion indique qu'elles se situaient «dans une terre voisine»¹² de celle où Stoffel avait découvert son fossé, et que le champ en question présente un point culminant aisément repérable.

Le pré situé au nord immédiat du bois de sapins semblait bien convenir à ces conditions, d'autant que le cultivateur raconte y avoir observé, lors des labours, des traces charbonneuses. Malheureusement, la prospection au détecteur de métaux et les tranchées à la pelle mécanique n'ont pas abouti.

La prospection au détecteur de métaux

Durant toute la campagne, plusieurs personnes se relayèrent pour parcourir le terrain avec un détecteur de métaux. Les buts étaient multiples: recherche des tombes de Carion,

recherche d'une arme ou d'une pièce significative prouvant que des légions romaines ou des guerriers gaulois y avaient été engagés, recherche de matériel sur l'emplacement présumé par Stoffel du camp des chariots helvètes. En dépit de leurs efforts et de leur patience, les prospecteurs n'obtinrent aucun résultat; tout les objets identifiables sont modernes. Parmi eux, en guise de consolation, deux pièces de Napoléon III.

Cet échec doit s'assortir de plusieurs réserves: la surface explorée reste minime à l'échelon du champ de bataille (fig. 10); la prospection ne s'est pas faite de façon systématique, mais selon des parcours arbitraires; faute d'autorisations, les zones où Stoffel place les points chauds de la bataille n'ont été que très sommairement explorées; les petits objets ou les pièces profondément enfouies échappent au détecteur. En conclusion, dans un cas comme celui-ci, la prospection au détecteur n'a valeur d'argument que si elle est positive.

Bilan et directions de recherche

Le bilan final de cette campagne 1986 se révèle à la fois positif et frustrant. Positif, parce que l'objectif premier a été

atteint: le fossé de Stoffel est retrouvé et documenté. Frustrant, parce que la preuve n'a pu être établie qu'il s'agit bien – ou qu'il ne s'agit pas – du fossé de César.

Il appartiendra à la campagne de 1987 de lever le doute: d'une part en fouillant de plus grands tronçons du fossé, notamment les extrémités, d'autre part en poursuivant les recherches documentaires et la prospection sur le terrain.

Postface

Lors de la campagne de fouilles du 15 août au 23 septembre 1987, le fossé cité plus haut a été presque intégralement vidé sur son tracé non boisé. De nouveaux objets découverts sous la couche charbonneuse confirment la datation romaine du fossé; ils fournissent ainsi une réponse à la question primordiale «Stoffel a-t-il raison?». Il est prévu de publier (probablement dans la série «Archäologische Forschungen des Schweizerischen Landesmuseums») un volume comprenant les rapports détaillés des fouilles récentes ainsi que l'historique des recherches, et faisant le point sur l'ensemble de la problématique.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1: Photo W. Schädler.
Fig. 2: Tiré de E.C. Stoffel (voir note 2), planche 23.
Fig. 3: R. Goguey, Dijon 1985 (prospection aérienne).
Fig. 4: R. Goguey, Dijon 1986 (prospection aérienne).
Fig. 5: Dessin de L. Flutsch.
Fig. 6: Dessin de C. May.
Fig. 7, 10: Dessin de S. Berti.
Fig. 8, 9: C. Jäggi.

NOTES

- ¹ Ces nouvelles recherches ont pour origine la préparation de l'ouvrage de A. FURGER-GUNTI, *Die Helvetier. Kulturgeschichte eines Keltenvolkes*, Zurich 1984, 1986, où l'on trouvera, pp. 95-115, un résumé des événements de 58 avant J.-C.
- ² COLONEL E.C. STOFFEL, *Histoire de Jules César, Guerre Civile*, Paris 1887, t. des planches, pl. 23, t. II, pp. 439-453. – Il reste à éclairer pourquoi E.C. Stoffel n'a pas pris en considération l'ouvrage de XAVIER GARENNE, «*Bibracte*», Château-Chinon 1888, pp. 81 ss., dont nous tiendrons compte dans notre nouvelle campagne de fouille. – Sur le personnage de Eugène Céleste Stoffel voir MBLSI (DHBS) VIII. S. 63.
- ³ J. LE GALL, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris 1980, pp. 64 ss.
- ⁴ Voir note 11.
- ⁵ Equipe de fouille: A. Nagel, S. Berti, K. Mazur, M. Maire, C. Schneider, P. Verhoeven, R. Bind, R. Alt, C. Jäggi, R. Sutter, A. Fässler, L. Flutsch, A. Furger.
- ⁶ E.C. STOFFEL, *Histoire de Jules César, Guerre civile*, t. II, p. 442.
- ⁷ J. LE GALL, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris 1980, p. 59.
- ⁸ Analyse effectuée par le centre de recherches géodynamiques de Thonon.
- ⁹ E.C. STOFFEL, *Histoire de Jules César, Guerre civile*, t. II, p. 442, faisant allusion à César, BG, I, 26.
- ¹⁰ J. CARION, dans *l'Annuaire administratif, commercial et historique de Saône-et-Loire pour 1892*, p. 490, relate que Stoffel a implanté ses tranchées d'exploration au-dessus du chemin, perpendiculairement à celui-ci.
- ¹¹ Le mobilier a été publié par J.-P. GUILLAUMET, *La défaite des Helvètes, archéologie et histoire*, in: *Les mouvements celtiques du Vème au 1er siècle avant notre ère*, Actes du XXVIIIème colloque organisé à l'occasion du IXème Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques à Nice, le 19 septembre 1976, Paris.
- ¹² CARION, *Annuaire administratif, commercial et historique de Saône-et-Loire pour 1892*, p. 490.

RÉSUMÉ

L'affrontement, en 58 av. J.-C., des légions de César et du peuple helvète en mal d'émigration marque l'entrée de la Suisse dans l'histoire écrite; mais l'imprécision et la subjectivité du récit de César laissent subsister de nombreuses inconnues. Le lieu de la bataille de Bibracte a ainsi fait l'objet d'abondantes polémiques que seule l'archéologie est en mesure de régler. En 1886, E.C. Stoffel pratiqua quelques tranchées à Montmort et y repéra un fossé qu'il interpréta comme un retranchement césarien; cent ans plus tard, un

groupe d'archéologues suisses tente de vérifier s'il avait raison. C'est ainsi qu'en septembre 1986, une campagne d'exploration a permis de retrouver ce fossé et d'en tracer le plan. Si son contenu, très partiellement observé, son tracé et son emplacement parlent en faveur de l'hypothèse de Stoffel, il faudra attendre de le fouiller complètement en 1987 pour savoir s'il correspond vraiment à un vestige des événements de 58.

ZUSAMMENFASSUNG

Mit der Schlacht bei Bibracte im Jahre 58 v. Chr. zwischen den Helvetiern und den Legionen Caesars beginnt die eigentliche schriftliche Überlieferung in der Geschichte der Schweiz. Trotz der relativ ausführlichen Überlieferung durch Caesar bleiben in diesem Zusammenhang viele Fragen ungeklärt. Der genaue Ort der Schlacht bei Bibracte ist schon in zahlreichen Arbeiten diskutiert worden; nur eine genaue archäologische Abklärung kann hier weiterhelfen. Bereits im Jahre 1886 sind von E.C. Stoffel erste Sondierungen in Montmort durchgeführt und dabei ein Graben

entdeckt worden, der aus der Zeit Caesars stammen soll. Hundert Jahre später wurde jetzt diese Aussage durch eine schweizerische Archäologengruppe genauer untersucht. In der ersten Sondierungsphase konnte der fragliche Graben im September 1986 wiedergefunden und genauer aufgenommen werden. Lage und Verlauf dieses Grabens und die spärlichen Funde daraus scheinen die Hypothese von Stoffel zu unterstützen, für eine genauere Aussage ist jedoch noch die für das Jahr 1987 vorgesehene grössere Grabung abzuwarten.

RIASSUNTO

Con la battaglia di Bibracte nel 58 a. C. fra gli Elvezi e le legioni di Cesare ebbe inizio la vera e propria storia svizzera scritta. Nonostante la descrizione dettagliata di Cesare molte questioni rimangono non chiarite. Il luogo esatto della battaglia di Bibracte è stato discusso già in vari scritti. Soltanto una chiarificazione archeologica esatta può aiutare in questo caso. Già nel 1886 primi sondaggi furono eseguiti a Montmort da E.C. Stoffel e ne risultò la scoperta di una fossa che risalirebbe all'epoca di Cesare. Cent'anni più tardi

questa affermazione fu sottoposta ora ad ulteriori verifiche da un gruppo di archeologi svizzeri. Durante la prima fase dei sondaggi la fossa in questione fu ritrovata nel settembre 1986 ed ha potuto essere studiata con più esattezza. La posizione e la direzione di questa fossa e gli scarsi ritrovamenti sembrano avvalorare l'ipotesi di Stoffel. Per un'interpretazione più esatta bisogna però aspettare lo scavo di maggiori dimensioni, previsto ancora per il 1987.

SUMMARY

The Battle of Bibracte between Caesar's legions and the Helvetians in the year 58 B.C. marks the beginning of written history in Switzerland. Despite detailed reports written by Caesar himself, a number of questions remain unanswered. The most crucial one – the exact location of the battle ground – has been the theme of many discussions and papers; only extensive archaeological research can help resolve this mystery. As early as 1886, while exploring certain areas near the village Montmort in Burgundy (France), E.C. Stoffel discovered a ditch which he subsequently interpreted

to be one of Caesar's trenches. A hundred years later, a group of Swiss archaeologists attempted to verify this interpretation. A first excavation campaign in September 1986 enabled the archaeologists to locate the trench in question and to conduct a closer survey of it. Location and course of the trench, as well as the meagre finds, seem to support Stoffel's hypothesis, but conclusions will have to await a second, more extended excavation campaign which is planned for 1987.